

Cuba et le Belarus renforcent leur collaboration scientifique et technique dans le domaine de l'agriculture (+Photo)



La Havane, 3 août (RHC) Les directeurs de l'Académie Nationale des Sciences de Biélorussie et du Ministère de l'Agriculture de Cuba (Minag) ont signé un mémorandum d'entente pour la collaboration scientifique et technique et l'expansion des relations bilatérales.

La signature a eu lieu à l'issue d'une visite d'une délégation du pays d'Europe de l'Est sur la plus grande île antillaise.

Au cours des derniers jours de juillet, les visiteurs ont visité des centres de recherche, des entreprises, des coopératives et des exploitations agricoles dans l'ouest de Cuba, et ont signé les bases de la coopération, l'établissement d'une recherche et d'une transformation conjointes dans le cadre des orientations coordonnées.

Ils prévoient également la commercialisation des résultats des activités conjointes dans les deux républiques et dans des pays tiers, l'échange d'informations et de technologies et l'utilisation de l'infrastructure scientifique des deux parties.

Lors de la signature du document, Dmitry M. Bogdanovich, directeur du Centre scientifique de l'Académie biélorusse des sciences pour l'élevage, et Telce González Morera, directeur de la science, de la technologie, de l'innovation et de l'environnement du Minag, ont reconnu qu'il renforçait les potentiels scientifiques et techniques des deux pays.

Photo : Ana Margarita González

Le document définit que la collaboration entre les parties sera réalisée par la mise en œuvre de projets de recherche et d'innovation, l'organisation de programmes conjoints pour le personnel scientifique hautement qualifié, la préparation de publications et d'informations scientifiques.

Il inclut parmi les priorités la tenue de conférences, d'ateliers et de réunions conjoints sur des sujets d'intérêt commun, l'organisation et la participation aux manifestations des parties dans un large éventail de domaines scientifiques, ainsi que l'échange d'informations scientifiques et autres.

Ils prévoient qu'avec l'accord des deux parties, des centres de recherche, des institutions et des scientifiques de pays tiers peuvent être invités à participer à des projets et des programmes à mettre en œuvre dans le cadre du présent protocole.

Le mémorandum aura une durée de validité de trois ans et pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de six mois exprimant son intention de le suspendre ou de le renégocier, faute de quoi il sera automatiquement prorogé pour une période de cinq ans (Source : ACN).

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/330374-cuba-et-le-belarus-renforcent-leur-collaboration-scientifique-et-technique-dans-le-domaine-de-lagriculture-photo>



Radio Habana Cuba